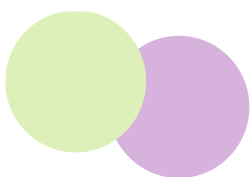




Rapport d'activité 2010



Atelier Santé Ville Paris 19^{ème}

APSV – Parc de la Villette – 211, avenue Jean Jaurès 75019 Paris

01 40 03 77 33 – 06 99 68 24 68 – cgiles@apsv.fr

Sommaire

I. Résumé	p. 3
II. La fiche d'identité du projet	p. 4
1. L'Atelier Santé Ville	p. 4
Le dispositif	p. 4
La démarche	p. 4
Les objectifs	p. 4
Les Ateliers Santé Ville parisiens	p. 5
2. L'association porteuse	p. 7
3. Le territoire concerné	p. 7
Le quartier Flandre	p. 8
Le quartier Danube-Solidarité	p. 9
4. Le contexte d'émergence de l'ASV 19	p. 10
III. La création de l'Atelier Santé Ville	p. 12
1. La mobilisation et la mise en réseau des acteurs locaux	p.12
2. La validation des axes prioritaires pour 2011	p. 14
3. L'information et la communication auprès des partenaires	p. 16
Matinée de restitution auprès des acteurs locaux	p. 16
Plaquette de présentation de l'ASV 19	p. 16
4. La (co)élaboration de projets	p. 17
Projet « Flandre rose »	p. 17
Projet « Flandre bleue »	p. 17
Projet « Vie affective et sexuelle des jeunes »	p. 18
5. La coordination inter-ASV	p. 20
Les réunions de coordination	p. 20
La participation à des colloques, séminaires et formations	p. 21
La participation à des temps d'action des autres ASV parisiens	p. 21
Les actions menées en partenariat avec les autres ASV parisiens	p. 22
La dynamique inter-ASV en Ile-de-France	p. 23
IV. Perspectives pour 2011	p. 25
V. Annexes	p. 28

RESUME

Mis en œuvre à partir de l'été 2010 avec le soutien financier de l'Etat (Acsé) et du Département de Paris (DASES), l'Atelier Santé Ville du 19^{ème} arrondissement est porté par l'APSV, qui a recruté une personne pour assurer la coordination du dispositif.

Un Atelier Santé Ville (ASV) constitue le point de convergence entre la Politique de la Ville et la Politique de Santé Publique. Il vise à améliorer la cohérence et la pertinence des actions destinées aux populations prioritaires des territoires de la Politique de la Ville, qu'elles soient menées par les institutions, le monde associatif ou les acteurs de santé du service public ou privé.

Afin de faire connaître ce nouveau dispositif aux acteurs locaux, et d'étudier les potentialités de partenariat, la coordinatrice a consacré une grande partie de son temps à rencontrer les structures du territoire. Entre la mi-août et fin décembre 2010, elle a ainsi rencontré 45 entités (22 structures de santé, 8 du secteur social, 10 de l'éducatif et 5 institutions). Parallèlement, un support de présentation de l'ASV 19 – tiré à 1 000 exemplaires – a été produit.

En novembre 2010, en cohérence avec le diagnostic santé réalisé en 2005, le comité de pilotage de l'ASV a validé les thématiques « santé psychosociale » et « vie affective et sexuelle » comme axes prioritaires pour 2011. L'accès aux droits et aux soins, ainsi que le diagnostic continu des questions de santé sur le territoire, seront travaillés de manière transversale à travers chacune des actions élaborées.

Début décembre, une matinée de restitution a été organisée à la Mairie du 19^{ème} arrondissement, afin de présenter les orientations validées par le comité de pilotage. Vingt-six acteurs locaux ont assisté à cette réunion, et une dizaine d'entre eux se sont inscrits dans chacun des deux groupes de travail « santé psychosociale » et « vie affective et sexuelle », qui se réuniront régulièrement à partir de début 2011. Ces groupes pluri-professionnels constitueront les instances de réflexion et d'élaboration collective des actions à mener.

Par ailleurs, la coordinatrice s'est associée au collectif « Flandre rose / Flandre bleu » – Comité de Paris de la Ligue contre le cancer, ADECA 75, Mairie du 19^{ème}, Equipe de développement local et Espace 19 – dans l'élaboration d'actions liées aux dépistages organisés des cancers du sein et colorectal, sur le quartier Flandre.

Elle a présenté à l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France un projet sur la thématique « vie affective et sexuelle des jeunes » qui a été retenu. Dans ce cadre, elle a recruté un étudiant-stagiaire (Géographie de la santé) pour réaliser un diagnostic territorial sur le sujet.

Enfin, l'ASV 19 a rejoint la coordination des ASV parisiens (ASV 13, ASV 14, ASV 18, ASV 20). Dans ce cadre, la coordinatrice a participé à neuf réunions de travail, contribué à l'élaboration de deux outils de communication (plaquette + vidéo) et participé à la première rencontre des coordinateurs ASV d'Ile-de-France.

LA FICHE D'IDENTITE DU PROJET

1. L'Atelier Santé Ville

▪ Le dispositif

Elaborés par le Comité Interministériel des Villes en 1999, les Ateliers Santé Ville (ASV) ont fait l'objet en juin 2000 d'une circulaire définissant leur mise en œuvre (*circulaire DIV/DGS du 13 juin 2000*). Inscrits dans la Loi de santé publique de 2004, ils se sont généralisés en France à partir de 2006 dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

Les Ateliers Santé Ville sont **une instance locale de concertation, de déclinaison et d'élaboration des programmes locaux de santé publique**. Ils fonctionnent sur la base d'un **large partenariat des acteurs sanitaires et sociaux** permettant une coordination des dispositifs, des initiatives et des actions, ainsi que l'élaboration continue de diagnostics et de projets partagés.

▪ La démarche

L'Atelier Santé Ville fonde sa démarche sur **une approche globale et transversale de la santé**, en s'attachant à identifier les déterminants de santé liés aux conditions de vie de la population : l'habitat, l'emploi, l'éducation, les ressources, etc.

C'est **une démarche collective** : elle mobilise, forme et accompagne les habitants, les professionnels et les institutions des territoires concernés par le dispositif.

▪ Les objectifs

Au titre de la lutte contre les exclusions, les ASV ont pour vocation de **réduire les inégalités sociales et territoriales de santé**, en favorisant l'accès à la prévention et aux soins des populations les plus fragiles.

A cette fin, l'Atelier Santé Ville a pour objectifs :

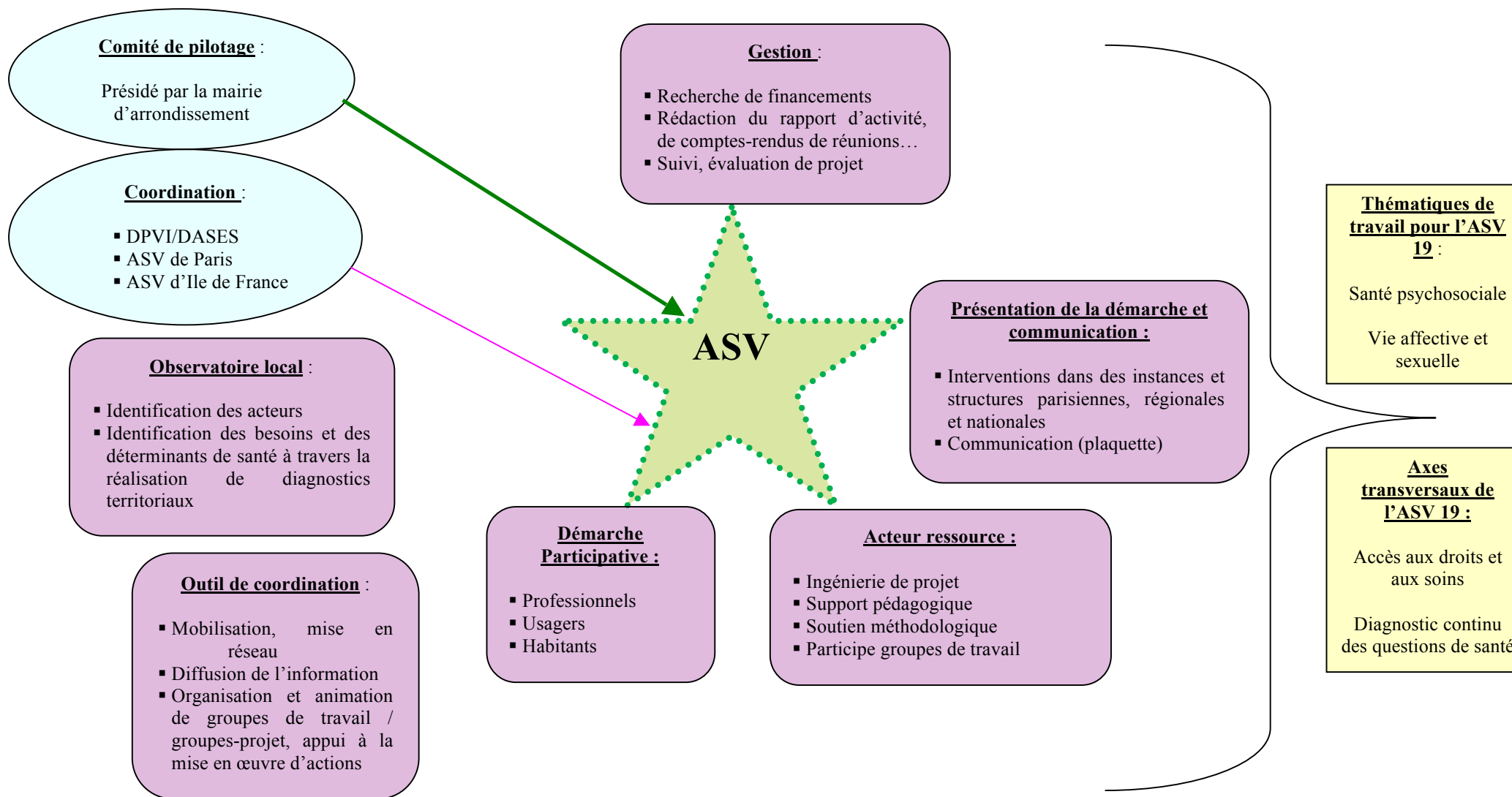
- **d'améliorer la connaissance du territoire en matière de santé** en identifiant les besoins spécifiques de la population et les déterminants de santé liés aux conditions de vie ;
- **de développer les partenariats et le travail en réseau** des différents acteurs du territoire ;
- **de favoriser l'accès à la santé** de la population (droits sociaux, prévention, soins) ;
- de renforcer les compétences des acteurs locaux (formation, information autour de la santé) ;
- et de **développer la participation active des habitants** dans la réalisation d'actions de santé.

- **Les Ateliers Santé Ville parisiens**

Le 19^{ème} arrondissement est **le cinquième arrondissement de Paris à disposer d'un ASV**, à la suite des 13^{ème}, 14^{ème}, 18^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

A Paris, les ASV bénéficient d'un **co-financement de l'Etat** (l'Acse – Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) **et du département** (DASES – Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé). Tous sont portés par une association de l'arrondissement, reconnue pour son expertise en matière de santé et/ou de prévention.

Organisation et rôle des Ateliers Santé Ville parisiens :



2. L'association porteuse

Dans le 19^{ème} arrondissement, c'est l'**Association de Prévention du Site de la Villette (APSV)** qui a été sollicitée pour porter l'ASV, en raison de son **expérience en ingénierie de projet** et de son **ancrage territorial** depuis vingt-cinq ans.

Au sein d'un parc ouvert sur la ville, la création de l'APSV en 1986 marque la volonté du site de la Villette d'appréhender le territoire et son environnement en initiant des actions sociales et de prévention à destination des publics rencontrant des difficultés d'insertion.

A partir de ses activités sur le site de la Villette, l'APSV a développé des compétences d'ingénierie sociale, d'étude et conseil sur d'autres territoires et d'autres projets : expertise, conseil, conception et management de projet, étude de faisabilité, recherche-action, assistance à maîtrise d'ouvrage, intervention lors de séminaires... En outre, l'association produit des événements (colloques et séminaires) sur les problématiques des jeunes, de l'insertion et de la culture, et assure la conception et la maîtrise d'œuvre de manifestations de développement culturel en qualité d'opérateur.

Aujourd'hui, l'association intervient dans des domaines aussi variés que :

- la prévention et la sécurité ;
- l'accès à l'emploi ;
- l'accès à la culture ;
- la lutte contre les discriminations ;
- la citoyenneté ;
- et la santé avec le portage de l'Atelier Santé Ville.

L'APSV est administrée par les établissements du site de la Villette et l'équipe est animée par une petite vingtaine de salariés : formateurs, éducateurs, coordinateurs de projets et personnels administratifs.

3. Le territoire concerné

Selon le recensement de la population effectué en 2006, la population du 19^{ème} arrondissement est de 184 038 habitants. Le 19^{ème} arrondissement présente une densité brute parmi les plus élevée de Paris avec 27 104,2 habitants/km² en 2006, contre 25 417,8 en 1999. Situé au Nord-Est parisien, il est au contact des 18^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème} et 20^{ème} arrondissements à l'Ouest, et des communes d'Aubervilliers, de Pantin, du Pré-Saint-Gervais et des Lilas à l'Est.

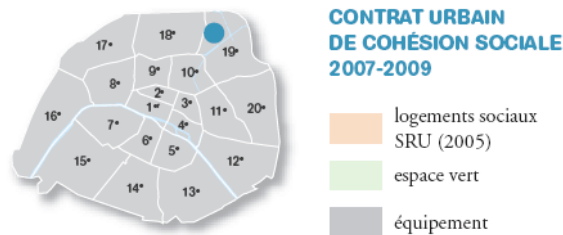
Le tissu urbain forme une mosaïque. Il est fortement marqué par des ensembles de logements sociaux ou en copropriété sous forme de tours et de barres (Cité Michelet, place des Fêtes...) ou de dalles difficilement pénétrables (les Orgues de Flandre, les Eiders, Rébeval, Bas-Belleville...), par des ensembles HBM, par un tissu haussmannien linéaire, ainsi que par des tissus pittoresques de petite échelle (secteur Mouzaïa).

Le 19^{ème} arrondissement compte trois sites en Politiques de la Ville : l'un au Nord, le quartier Paris Nord-Est (PNE), à cheval sur les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements ; l'un à l'Ouest, le quartier Flandre ; et l'autre à l'Est, le quartier Danube-Solidarité.

Le territoire d'intervention de l'ASV 19 est composé des **quartiers Flandre et Danube-Solidarité**.

Pour le moment, le quartier Paris Nord-Est fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain. Les principales opérations publiques sur ce territoire portent sur des projets de réhabilitation de logements sociaux existants ou à leurs abords, sur la construction de nouveaux logements sociaux, sur la requalification des principaux espaces publics (avenue de la Porte de la Chapelle, avenue de la Porte d'Aubervilliers, berges du canal Saint-Denis), ainsi que sur la création d'espaces verts supplémentaires.

▪ **Le quartier Flandre :**



Le quartier Flandre couvre une partie du 19^{ème} arrondissement située à l'Ouest des canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis, entre le boulevard de la Chapelle et les rues Gaston Tessier et Curial (à noter que sur la carte ci-dessus, la délimitation en rouge intègre le quartier Paris Nord-Est). La superficie de ce quartier est de 68 ha, pour une population d'environ 45 000

Le quartier Danube-Solidarité a été classé en Politique de la Ville en 2002 comme micro-quartier. En 2007, le CUCS a étendu son périmètre et lui a donné une place de quartier en Politique de la Ville à part entière.

Ce quartier de l'Est du 19^{ème} arrondissement forme un polygone entre les rues du Général Brunet, David d'Angers, Manin et le boulevard Sérurier. Sa superficie est de 10,6 ha et il regroupe près de 10 000 habitants (2006). C'est un quartier d'habitat récent, composé de plusieurs strates successives, avec **89,5 % de logements sociaux** en 2009 (41,1 % en moyenne pour les quartiers Politique de la Ville).

Le quartier abrite une population connaissant des difficultés économiques et sociales particulièrement aiguës. En 2006, **les familles monoparentales représentaient 40,8 %** des familles avec enfants de moins de 25 ans, soit 8 points de plus que dans les autres quartiers prioritaires. En outre, avec 30,4% de jeunes de moins de 20 ans, ce quartier comprend **la proportion de jeunes la plus élevée** de tous les quartiers Politique de la Ville (23,8% pour l'ensemble des quartiers prioritaires, 2006). **La précarité y est très fortement présente** et se traduit par des niveaux de revenus très modestes, un taux de chômage élevé et une forte proportion de bénéficiaires de minima sociaux.

Contrairement au quartier Flandre, le quartier Danube-Solidarité souffre d'**enclavement**. Néanmoins, celui-ci bénéficie d'un environnement général favorable ; il fait l'objet depuis 2003 d'un **projet global dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie** – équipements, voirie, éclairage, espaces verts – de **répondre aux difficultés sociales** – emploi, santé, éducation – et de **changer l'image et l'ambiance du quartier** – convivialité, animations.

De **nouveaux équipements** ont récemment été implantés : le Centre social et culturel Danube, un bureau de proximité de Paris Habitat boulevard Sérurier, des associations en pied d'immeuble. Des **structures en faveur de la jeunesse et de la petite enfance** ont également ouvert leurs portes – une halte-garderie, une crèche et un centre d'animation. Le nombre de ces équipements, relativement au nombre d'habitants du quartier, est désormais près de deux fois supérieur à la moyenne parisienne.

Sources statistiques :

Données relatives à la démographie : Insee, RP 1999 et RP 2006

Données relatives au nombre de bénéficiaires de la CMU-C : CNAM 2009

Données relatives aux logements gérés par les bailleurs sociaux : Etat – DULE

Données relatives à la population des foyers à bas revenus : CAF

4. Le contexte d'émergence de l'ASV 19

La prévention, l'accès aux soins et à la santé pour tous sont une préoccupation forte de la Politique de la Ville, développée dans le Contrat de Ville 2000-2006 et renouvelée dans le nouveau Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009 comme participant à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales.

A l'occasion de l'inscription du quartier Danube-Solidarité dans le cadre du CUCS, un **diagnostic santé** a été réalisé sur ce quartier ainsi que sur le quartier Flandre. Ce diagnostic, **réalisé en 2005** par l'Equipe de développement local (EDL), s'est appuyé sur le point de vue des professionnels – généralistes et spécialistes – intervenant dans les domaines sanitaire et social. En 2007, à l'occasion de la rédaction du projet de territoire Riquet Stalingrad, des

habitants ainsi que des professionnels ont été consultés dans le cadre des « ateliers de l'avenir », sur différentes thématiques dont la santé.

Ces travaux ont mis en lumière la **nécessité d'accompagner les populations les plus vulnérables vers les soins et de favoriser leur accès aux programmes de prévention par des actions de proximité.**

Cinq problématiques liées à la santé ont été identifiées comme prioritaires sur le territoire :

- la souffrance psychosociale ;
- l'éducation à la santé – volet nutrition ;
- la prise en charge des conduites addictives ;
- l'accès aux soins des personnes qui en sont éloignées ;
- la santé somatique et psychique des adolescents.

Une première réunion de travail avec les acteurs locaux a conduit à exclure une approche par l'âge et à retenir **deux thématiques fédératrices : la souffrance psychosociale et l'éducation pour la santé – volet nutrition.**

En décembre 2008, les partenaires des deux quartiers ont été conviés à une réunion de lancement du travail de préfiguration de l'ASV en mairie d'arrondissement. L'invitation a été diffusée très largement. Les associations étaient présentes tout autant que les institutions. La démarche a été expliquée, et cette réunion a constitué le premier maillon d'une large mobilisation autour du projet de construction commune de l'ASV.

Des **groupes de travail pluri-professionnels sur la souffrance psychosociale et la nutrition** ont été constitués ; ils se sont réunis respectivement dix et une fois, **entre décembre 2008 et juin 2009**. L'objectif de ces réunions de travail étaient d'affiner le diagnostic partagé et d'élaborer des pistes d'action à mettre en œuvre collectivement une fois que l'ASV serait créé.

A la suite de ces réunions, l'EDL a rédigé le document-cadre présentant le projet ASV dans le 19^{ème} arrondissement (juillet-décembre 2009). Ce document a donné lieu à une **validation administrative par le Département de Paris et par l'Etat au premier semestre 2010.**

La procédure de recrutement menée en mai-juin a permis de recruter une coordinatrice, qui a pris ses fonctions le 17 août 2010.

LA CREATION DE L'ATELIER SANTE VILLE PARIS 19

L'année 2010 a été l'année de lancement de l'Atelier Santé Ville du 19^{ème} arrondissement (la coordinatrice a pris ses fonctions à la mi-août). Après avoir pris connaissance du territoire, de ses ressources et de ses spécificités lors de visites de quartier accompagnées notamment par l'EDL, la priorité était de **faire connaître ce nouveau dispositif aux acteurs locaux**, et **d'étudier les potentialités de partenariat** afin de faciliter l'implantation et l'intégration de l'ASV dans le paysage associatif et institutionnel du 19^{ème} arrondissement.

1. La mobilisation et la mise en réseau des acteurs locaux

La rencontre des acteurs du territoire est un préalable indispensable au démarrage de l'activité d'un Atelier Santé Ville, afin de les mobiliser et d'amorcer une dynamique de travail partenariale prenant en compte la dimension « prévention santé ».

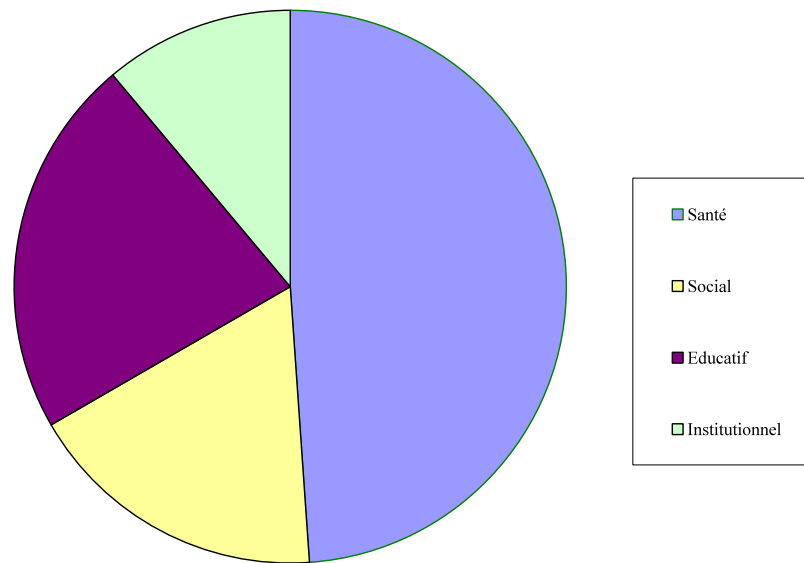
La coordinatrice de l'ASV 19 a ainsi consacré une grande partie de son temps à rencontrer les acteurs locaux pour présenter la démarche ASV, ses objectifs et sa méthodologie de travail, ainsi que la plus-value que représente un tel dispositif (ancrage territorial, coordination et appui aux acteurs locaux...). C'était également l'occasion pour la coordinatrice de mieux cerner les axes d'intervention de chaque structure ainsi que les potentialités de partenariat.

Entre la mi-août et fin décembre 2010, la coordinatrice a rencontré **45 entités**. La prise de contact s'est faite en premier lieu avec la direction de chaque structure, mais, à chaque fois, la rencontre avec des membres de l'équipe de terrain était privilégiée.

Structures rencontrées par l'ASV 19 en 2010 :

L'Espace Psychanalytique d'Orientation et de Consultation (EPOC)	Hôpital Robert Debré
Coordination Toxicomanie	Cité de la Santé
Association Espace 19	Centre Régional d'Information et de Prévention Sida (CRIPS) IdF
Centre social CAF Tanger	Adeca 75
Centre social et culturel Danube	Ligue contre le cancer
Association Entraide et Espoir	Centre d'Information des Femmes et des Familles (CIDFF)
Régie de Quartier du 19 ^{ème} Nord	Institut Renaudot
Association Imp-Actes	Paris X Nanterre la Défense – Géographie de la santé
Association Mission possible	Mairie du 19 ^{ème} arrondissement de Paris
Antenne Jeunes Flandre	Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration (DPVI)
Antenne Jeunes Curial	Equipe de Développement Local 19 ^{ème}
Antenne Jeunes Solidarité	Service Social Départemental Polyvalent du 19 ^{ème} (SSDP)
Centre d'animation Mathis	Santé scolaire 1 ^{er} degré
Centre d'animation Curial	Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (CRAMIF)
Centre d'Animation Solidarité	Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES)
Association Maison des Copains de la Villette (MCV)	Paris Santé Nutrition
Association des Jeunes Amis du Marais (AJAM) / Local 19	Equipe Mobile d'Information et de Prévention Santé (EMIPS)
Maison de l'Adolescent Robert Debré	Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
Centre de planification et d'éducation familiale Curial	Atelier Santé Ville Paris 13
Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique (CAPP) Cambrai	Atelier Santé Ville Paris 14
Centre Médico-Psychologique (CMP) Flandre	Atelier Santé Ville Paris 18
Point Paris Emeraude 19 ^{ème} / Centre Local Information Coordination	Atelier Santé Ville Paris 20
Réseau de santé Paris Nord	

Structures rencontrées par l'ASV 19 en 2010, par champ d'activité :



2. La validation des axes prioritaires pour 2011

Le comité de pilotage de l'ASV 19 associe différents acteurs institutionnels qui sont invités à se réunir une à deux fois dans l'année afin de **définir, ensemble, les orientations stratégiques** du travail de l'ASV.

Ce comité de pilotage est convié et présidé par la mairie du 19^{ème} arrondissement. Il est composé de représentants :

- de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France (ARS IdF) ;
- de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) ;
- de la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES) ;
- de la Mairie de Paris (cabinet « Santé », cabinet « Politique de la Ville » et Délégation à Politique de Ville et à l'Intégration – DPVI) ;
- de la Mairie du 19^{ème} arrondissement (élu « Santé » et élue « Politique de la Ville ») ;
- de l'APSV.

Le comité de pilotage de l'ASV 19 s'est réuni pour la première fois le 5 novembre 2010, afin de valider politiquement les axes prioritaires pour 2011.

Deux axes thématiques et deux axes transversaux ont ainsi été validés :

- **Axe thématique « Santé psychosociale » :**

Le diagnostic santé et le projet de territoire Riquet Stalingrad avaient fait émerger la santé psychosociale comme une problématique de santé extrêmement importante. Comme expliqué précédemment, cette thématique a par la suite mobilisé un grand nombre d'acteurs associatifs et institutionnels, qui se sont réunis dix fois en amont de la création de l'ASV.

Les membres du comité de pilotage de l'ASV se sont largement accordés sur la nécessité de continuer à travailler cette thématique de manière prioritaire.

▪ **Axe thématique « Vie affective et santé sexuelle » :**

Cette thématique, qui n'a pas été développée dans les travaux de 2005 et 2007, a semblé pertinente à double-titre :

- elle répond à une demande d'intervention exprimée par les professionnels des quartiers Flandre et Danube en contact avec les jeunes (centre d'animation, Antennes Jeunes, club de prévention...), lors d'entretiens avec la coordinatrice ASV.
- elle s'inscrit dans une dynamique parisienne de travail sur la santé des femmes (articulation avec les autres ASV parisiens).

L'intérêt d'aborder les questions de sexualité avec les pré-adolescents (10-14 ans) a été largement discuté par le comité de pilotage. La France est en effet en retard sur nombre de pays européens en matière d'éducation à la sexualité. Avec ce public, la thématique pourrait être abordée à travers des questions telles que l'amour, la relation à l'autre, etc.

▪ **Axe transversal « Accès aux droits / accès aux soins / accès aux dépistages ».**

▪ **Axe transversal « Diagnostic continu des questions de santé sur le territoire » :**

Le travail avec les différents partenaires permettra d'actualiser en permanence la connaissance des questions de santé sur le territoire, ainsi que les études réalisées à une échelle plus large (Paris, Ile-de-France). Le site internet de l'Atelier Santé Ville (création au deuxième semestre 2011) mettra à disposition de tous cette information actualisée.

Deux thématiques de santé prégnantes dans le 19^{ème} arrondissement n'ont pas été retenues comme prioritaires pour l'intervention de l'ASV :

▪ *La nutrition (alimentation et activité physique) :*

Le diagnostic santé réalisé en 2005 par l'EDL avait fait émerger la nutrition comme une problématique de santé prioritaire sur le 19^{ème} arrondissement. Une réponse a depuis été apportée par la Ville de Paris, qui a choisi le 19^{ème} comme arrondissement pilote du programme Paris Santé Nutrition.

Dans un souci de cohérence et de lisibilité pour les partenaires, il a été décidé que Paris Santé Nutrition serait le « référent nutrition » dans le 19^{ème} arrondissement, et assurerait la coordination sur cette thématique.

▪ *Les toxicomanies :*

Une recherche-action « Prévention des conduites à risques Paris 19^{ème} », financée par la Mission de prévention des toxicomanies de la DASES et la Mairie de Paris, a été réalisée entre décembre 2008 et décembre 2009.

Suite à cette recherche-action, un groupe de travail sur l'entrée des jeunes dans le trafic a été constitué avec des partenaires du 19^{ème} arrondissement.

3. L'information et la communication auprès des partenaires

L'information et la communication auprès des acteurs locaux participent du processus de mobilisation.

▪ **Matinée de restitution auprès des acteurs locaux**

Le 2 décembre 2010, une matinée de restitution a été organisée à la Mairie du 19^{ème} arrondissement, afin de **présenter aux acteurs locaux les axes prioritaires validés par le comité de pilotage pour l'année 2011**. Cette matinée est intervenue trois mois et demi après la prise de fonction de la coordinatrice ; celle-ci avait alors, à ce moment, déjà rencontré un grand nombre d'acteurs du territoire.

Les objectifs de cette matinée de restitution étaient de :

- (re)présenter le dispositif ASV ;
- rappeler l'historique de la démarche dans le 19^{ème} arrondissement ;
- informer des axes prioritaires validés par le comité de pilotage pour l'année 2011 ;
- présenter la méthodologie du travail collectif dans le cadre de l'ASV ;
- amorcer la constitution des groupes de travail thématiques en invitant les acteurs locaux à s'inscrire.

Vingt-six acteurs locaux ont assisté à cette réunion d'information, pour un total de 20 structures représentées. A l'issue de cette rencontre, **une douzaine d'acteurs se sont inscrits dans chacun des deux groupes de travail** (« santé psychosociale » et « vie affective et sexuelle »).

Malgré une communication tardive autour de cet événement, celui-ci a permis d'informer et de mobiliser un certain nombre d'acteurs locaux autour du projet ; il a également **officialisé la création de l'ASV 19**.

▪ **Plaquette de présentation de l'ASV 19 :**

Afin de **donner une plus grande visibilité à la démarche ASV** qui se met en place sur le 19^{ème} arrondissement, une plaquette de présentation de l'Atelier Santé Ville a été élaborée conjointement par la coordinatrice et un jeune professionnel graphiste suivi par une conseillère en insertion de l'APSV.

La plaquette a été imprimée à 1 000 exemplaires, pour une **large diffusion auprès des acteurs des champs social, éducatif et sanitaire** du territoire parisien – notamment ceux exerçant sur les quartiers en Politique de la Ville du 19^{ème} arrondissement – **ainsi que des habitants** du territoire concerné par l'ASV19.

Un exemplaire de cette plaquette se trouve en annexe du rapport d'activité.

4. La (co)élaboration de projets

▪ **Projet « Flandre rose » :**

Chaque année, le mois d'octobre est dédié à la promotion du dépistage organisé du cancer du sein, qui consiste à proposer à toutes les femmes françaises de 50 à 74 ans de réaliser une mammographie gratuite, tous les deux ans, avec une double lecture.

L'organisation de ce dépistage est confiée, à Paris, à l'Association pour le dépistage des cancers (ADECA 75). Bien que gratuit, il a été constaté que dans le 19^{ème} arrondissement, et plus particulièrement sur le quartier Flandre, ce dépistage organisé ne recueille qu'un faible taux de participation des femmes concernées.

Dans une démarche de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, **le collectif « Flandre rose » s'est constitué au printemps 2010 afin de mener une action pilote sur le quartier Flandre.** Composé du Comité de Paris de la Ligue contre le cancer, de l'ADECA 75, de la Mairie du 19^{ème} arrondissement, de l'Equipe de Développement Local, et de l'association Espace 19, le collectif « Flandre rose » s'est réuni plusieurs fois pendant l'année afin d'organiser une série d'événements tout au long du mois d'octobre, pour mobiliser et sensibiliser les habitantes du quartiers au dépistage du cancer du sein.

Dès son arrivée, la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville a rejoint ce collectif. Afin de saisir la dynamique en marche, et dans l'optique que l'Atelier Santé Ville soit, l'année suivante, un acteur majeur du collectif, la coordinatrice a assisté à plusieurs événements :

- réunion de préparation du projet ;
- vernissage de l'exposition « Flandre rose : les femmes du quartier disent oui au dépistage » ;
- intervention de l'ADECA 75 à la Régie de quartier du 19^{ème} Nord ;
- réunion d'évaluation du projet.

▪ **Projet « Mars bleu » :**

Afin de poursuivre le travail engagé sur le quartier Flandre en matière de dépistage, **la coordinatrice de l'ASV s'est jointe au collectif « Flandre bleu »** afin de réfléchir aux modalités d'intervention possibles à l'occasion du mois de mars, **dédié à la promotion du dépistage organisé du cancer colorectal.** Avec plus de 37 000 nouveaux cas par an, c'est le troisième cancer le plus fréquent – après les cancers de la prostate et du sein. Son dépistage régulier peut permettre de détecter la maladie à un stade précoce de son développement. Lorsque le cancer colorectal est dépisté tôt, le taux de guérison à 5 ans après le diagnostic est alors de 94%.

Afin d'informer et de sensibiliser la population à ce sujet difficile, il a été proposé d'installer dans un gymnase du quartier Flandre un outil pédagogique et ludique : le colon géant. Structure gonflable de plusieurs mètres, le colon géant permet de comprendre le développement du cancer et de mettre en avant l'importance de son dépistage. L'idée est de s'appuyer sur les différents relais associatifs et réseaux de professionnels du quartier impliqués dans le projet « Flandre rose » en 2010, pour mobiliser les habitants autour de cette animation originale.

▪ **Projet « Vie affective et sexuelle des jeunes », Agence régionale de santé d’Ile-de-France :**

En cohérence avec les objectifs du Plan régional de santé publique (PRSP) d’Ile-de-France 2006-2010, la coordinatrice de l’Atelier Santé Ville a proposé à l’ARS un projet sur la thématique « Vie affective et sexuelle des jeunes », qui a été retenu.

Descriptif du projet :

Projet « Vie affective et sexuelle »

Objectifs :

Objectif général :

Permettre aux jeunes des quartiers en Politique de la Ville du 19^{ème} arrondissement de Paris, d’acquérir et de maintenir des comportements de prévention, dans une approche globale d’éducation à la sexualité.

Objectifs spécifiques :

- Augmenter, chez les jeunes, les connaissances et les compétences liées aux différents aspects de la sexualité à l’adolescence.
- Favoriser une meilleure utilisation des services de santé en lien avec les questions de santé sexuelle (contraception, IVG, dépistage des IST et du VIH/sida, etc.).
- Amener les professionnels en contact avec les jeunes à utiliser des supports pédagogiques originaux pour mener des actions de prévention autour de la sexualité.

Activités :

- **Identifier** les ressources et forces en présence sur le territoire en matière de santé sexuelle.
⇒ Réalisation d’un diagnostic territorial sur la thématique « vie affective et santé sexuelle » : lieux de conseil et de consultation, personnes-ressources, actions en cours ou déjà réalisées sur le territoire, potentialités d’action, etc.

Ce travail sera réalisé par un(e) stagiaire de Master 2 en santé publique, sociologie, développement social urbain, etc., en collaboration avec la coordinatrice de l’Atelier Santé Ville.

- **Inform** les jeunes, les parents et les professionnels sur les ressources du territoire à disposition en matière de santé sexuelle.
⇒ Conception et diffusion de supports d’information présentant les structures (lieux de conseil et de consultation, notamment gratuits) recensées lors du diagnostic territorial.

Ces supports d’information seront à destination des jeunes, afin de faciliter leur démarche de recours aux soins et à la prévention, ainsi que des adultes – parents et professionnels – afin de les guider dans l’orientation et l’accompagnement des jeunes.

Ces supports d’information différenciés pourront prendre la forme d’un *flyer* pour les jeunes et d’un livret pour les adultes.

Un vidéo-reportage pourrait également être élaboré avec un groupe de jeunes, mettant en scène les préoccupations des adolescents en matière de sexualité et les ressources disponibles sur le

territoire.

- **Mobiliser** les professionnels et les habitants des quartiers en Politique de la Ville du 19^{ème} arrondissement, sur les questions de vie affective et sexuelle, autour de la production d'outils pédagogiques.
- ⇒ Constitution d'un groupe projet constitué de professionnels en lien avec les jeunes (des champs sanitaire, social, éducatif, etc.) et d'habitants (jeunes, parents) afin de coproduire des outils d'intervention en éducation à la sexualité.

Les outils créés pourront prendre la forme d'un jeu de plateau, d'un jeu de piste, d'un jeu de rôles, etc.

Ce travail sera appuyé par des intervenants extérieurs (un intervenant sur le volet « démarche participative » et un intervenant sur le volet « conception des outils »).

- **Former** les professionnels et les relais en contact avec les jeunes à la thématique « vie affective et sexuelle » ainsi qu'aux stratégies d'intervention en éducation à la sexualité.
- ⇒ Formation des professionnels du territoire en contact avec les jeunes, à partir de leurs besoins et attentes (par exemple : mise en débat des représentations autour de la sexualité, information « technique » sur les thèmes de la contraception, de l'IVG, des IST et du VIH/sida, sensibilisation aux techniques d'animation, « ateliers pratiques »...).

Ce cycle de formation – 3 jours/6 modules – sera animé par des intervenants extérieurs (professionnel de santé, pédagogue...).

- ⇒ Formation des professionnels du territoire en contact avec les jeunes à l'utilisation des outils pédagogiques élaborés par le groupe projet.

Cette formation se déroulera sur une journée et sera animée par la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville ainsi que des professionnels impliqués dans le groupe projet.

Un comité technique sera chargé du pilotage du projet.

Le contenu ainsi que les modalités de mise en œuvre du projet seront à affiner avec les professionnels du groupe de travail « Vie affective et sexuelle » ainsi que les jeunes des quartiers Flandre et Danube-Solidarité.

Afin de **réaliser le diagnostic territorial sur la vie affective et sexuelle des jeunes**, la coordinatrice a recruté en décembre un stagiaire. Au terme d'une procédure de recrutement « anti-discriminations » (grille de sélection des CV unique, grille d'entretien unique...), un **étudiant du Master 2 Géographie de la Santé** à Paris X Nanterre la Défense a été retenu pour réaliser le diagnostic. Son stage se déroulera du 1^{er} février au 30 juin 2011.

5. La coordination inter-ASV

L'ASV 19 a rejoint la coordination des ASV parisiens dès sa création en août 2010.

▪ Les réunions de coordination

Entre août et décembre 2010, la coordinatrice de l'ASV 19 a participé à **neuf réunions de coordination** (cf tableau ci-dessous).

Ces réunions ont parfois accueilli d'autres collaborateurs dans le cadre de montage de projets (la journée d'échanges sur la nutrition organisée par les ASV 13, 14, 18 et 20, ainsi que la rencontre ASV/SSDP ont toutes deux été annulées).

Date	Participants	Lieu	Objet de la réunion
26 août	ASV 13, 14, 18 et 20 DPVI/SSDP	ASV 14	Rencontre avec les coordinatrices des ASV parisiens Rencontre avec F. Morvan – échanges autour d'une rencontre ASV75/SSDP
3 septembre	ASV 13, 14, 18 et 20	ASV 19	Répétition pour le tournage de la vidéo des ASV75 et préparation de la rencontre des ASV franciliens prévue le 9 septembre
7 septembre	ASV 13, 14, 18 et 20	Parc de Belleville	Tournage de la vidéo ASV75
13 septembre	ASV 13, 14, 18 et 20	ASV 18	Préparation d'une journée d'échanges sur la nutrition prévue le 9 novembre
27 septembre	ASV 13, 14, 18 et 20	DPVI	Point sur le travail de chaque ASV
18 octobre	ASV 13, 14, 18 et 20 Cabinet J.-M. Le Guen Paris Santé Nutrition DPVI	Hôtel de Ville	Point sur la journée d'échanges sur la nutrition prévue le 9 novembre
22 octobre	ASV 13, 14, 18 et 20	ASV 13	Finalisation de l'organisation de la rencontre ASV75/SSDP avec F. Morvan (SSDP)
19 novembre	ASV 13, 14, 18 et 20	Stade Charlety	Travail sur le guide d'entretien « santé des femmes », dans le cadre de l'étude menée par les stagiaires des ASV 13, 14, 18 et 20
20 décembre	ASV 13, 14, 18 et 20	Centre Paris	Elaboration de la trame commune du rapport d'activité et rédaction des fiches interASV

▪ La participation à des colloques, séminaires et formations

Entre août et décembre 2010, l'ASV 19 a participé à seize manifestations. Outre l'apport informatif et réflexif qu'elles proposent, ces rencontres ont permis à la coordinatrice de faire la connaissance d'acteurs sanitaires et sociaux parisiens, et de renforcer les liens avec les partenaires du territoire de l'ASV 19.

Septembre :

- « Médecins libéraux et élus territoriaux » « (Elus, Santé Publique et Territoires – ESPT)
- « Restitution séminaires salles de consommation à moindre risque » (ESPT)
- « Comment parler des difficultés psychologiques d'un enfant à ses parents ? » (DPVI)
- « Les jeunes, la santé mentale et nous » (Rencontres CRIPS)

Octobre :

- « Santé et Politique de la Ville » (DPVI)
- Restitution des travaux sur les ASV (Paris X Nanterre La Défense – Géographie de la Santé)
- « 20 ans de médiation sociale et culturelle, 20 ans d'intervention auprès des habitants » (Profession Banlieue, la Fédération des associations de femmes-relais de Seine-Saint-Denis et l'Arifa)
- « Jeux vidéo enfants » (Mission Prévention des Toxicomanies DASES)

Novembre :

- « Parcours de vie et intervention sociale : l'impensé du genre » (Mission Recherche de la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques – DREES, en collaboration avec l'École supérieure de travail social – ETSUP)
- « Contrats locaux de santé » (Institut Renaudot)
- « Etats généraux pour la promotion des actions d'éducation à la sexualité et à l'égalité filles/garçons » (Ville de Paris)
- Formation « Preffi 2.0 et catégorisation des résultats » (CRIPS, en partenariat avec le Comité d'éducation pour la santé – Codes 93)

Décembre :

- « Habitat, hébergement précaire et souffrance psychique » (L'Epoc)
- « Les foyers de travailleurs migrants » (DPVI)
- Formation « Communication et éducation pour la santé » (CRIPS, en partenariat avec le Codes 93)
- Formation « Impulser une dynamique de groupe et choisir un outil pédagogique » (CRIPS)

▪ La participation à des temps d'action des autres ASV parisiens

Afin de s'imprégner de la dynamique de travail à l'œuvre dans les autres ASV parisiens, et de coordonner son action avec ces derniers, la coordinatrice de l'ASV 19 a participé à différents temps d'action :

ASV	Date	Intitulé de l'action
ASV 13	15 octobre	Brunch « Santé des femmes »
	18 novembre	Groupe de travail « Santé des femmes »
ASV 14	23 novembre	Groupe de travail « Santé des femmes »
ASV 18	16 décembre	Groupe de travail « Santé psychosociale »
ASV 20	26 novembre	Groupe de travail « Santé des femmes »

▪ **Les actions menées en partenariat avec les ASV parisiens**

Dans le cadre de la coordination des ASV parisiens, l'ASV 19 s'est associé à ses homologues dans l'élaboration d'actions de communication et de développement des partenariats.

Communication autour de la démarche :

Une des missions essentielles des ASV est de mobiliser les acteurs locaux afin de développer le travail en réseau. Ainsi, les coordinatrices parisiennes rencontrent-elles régulièrement de nouveaux acteurs afin d'informer sur la démarche ASV. C'est dans ce cadre que les ASV parisiens ont réalisé en 2010 plusieurs outils permettant de communiquer auprès de partenaires locaux ou parisiens sur les Ateliers Santé Ville parisiens, leurs missions et leurs actions.

A la demande de la DPVI, les coordinatrices des ASV parisiens ont travaillé à l'**élaboration d'une plaquette de communication commune**. Cette plaquette présente la démarche, les objectifs et le cadre institutionnel des ASV parisiens, ainsi que des fiches-expériences relatant des actions-types menées par ces derniers.

Par ailleurs, les coordinatrices des ASV parisiens ont réalisé, avec le soutien du graphiste attaché à l'ASV 18, **une vidéo** de quelques minutes pour présenter de manière originale le dispositif.

Cette vidéo est accessible à l'adresse suivante : <http://www.ateliersanteville-paris18.fr/Pour-quoi-faire>

Organisation d'une matinée d'échanges entre les coordinatrices des ASV parisiens et les encadrantes SSDP des arrondissements concernés :

Afin de renforcer les collaborations entre le SSDP et la Politique de la Ville, Françoise Morvan, chargée de mission DASES référente DPVI, a sollicité les coordinatrices des ASV parisiens pour organiser une matinée d'échanges avec les encadrantes SSDP des arrondissements concernés par un Atelier Santé Ville.

Trois réunions préparatoires ont lieu afin de se connaître, de définir les objectifs de la rencontre et de finaliser l'organisation de celle-ci.

Finalement, cette matinée d'échanges a été annulée en raison du faible nombre d'encadrantes SSDP disponibles ce jour-là.

▪ **La dynamique inter-ASV en Ile-de-France (IdF)**

A la suite d'échanges avec les coordinatrices des ASV des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis, les coordinatrices des Ateliers Santé Ville du 13, 14, 18 et 20^{ème} arrondissements de Paris ont proposé une rencontre ASV à l'échelle régionale.

Les objectifs de cette rencontre étaient les suivants :

- initier une réflexion sur les objectifs d'une éventuelle/future dynamique régionale ;
- évoquer les attentes de chacun vis-à-vis d'une telle dynamique ;
- s'accorder sur la fréquence et l'objet de rencontres régionales.

Cette première rencontre s'est déroulée le 9 septembre 2010. La coordinatrice de l'ASV 19 y a participé, ainsi que trente-six autres coordinateurs/trices sur les soixante ASV présents en Ile-de-France.

La dimension « technique » et la dimension « politique » sont les deux axes principaux qui sont ressortis de la discussion.

Diverses propositions ont été formulées :

- développer et améliorer le travail en réseau des ASV franciliens ;
- mutualiser les outils, savoirs, savoir-faire et expériences (questionnaires, documents de présentation, actions mises en place, suivi, évaluation...);
- élaborer une base bibliographique et statistique partagée ;
- mener une activité de veille sur les financements ;
- organiser des sessions de formation et d'information (Assurance-Maladie, loi Hôpital Patient Santé Territoire, liens santé/précarité, santé des migrants, etc.) ;
- penser la représentation des ASV franciliens auprès des partenaires institutionnels (communication, interpellation, plaidoyer...);
- être force de proposition auprès des partenaires institutionnels ;
- valoriser la démarche ASV auprès des élus et des habitants ;
- impliquer les partenaires clés des ASV ;
- réfléchir aux liens, aux articulations avec les programmes nationaux et régionaux de santé publique.

A l'issue de la rencontre, quatre groupes de travail ont été proposés :

- (1) la communication (site internet commun et carte interactive)

- (2) le cadre de la coordination IdF
- (3) le niveau technique – mallette pédagogique, capitalisation des expériences...
- (4) le niveau stratégique : les plans et les contrats locaux de santé.

L'idée évoquée était que ces groupes de travail soient interdépartementaux, et que des partenaires puissent y être invités afin de partager leur savoir et leur expérience.

Une nouvelle plénière aura lieu en février 2011, à Colombes, au cours de laquelle une restitution des travaux en groupes de travail sera proposée.

Ce projet de dynamique régionale des ASV entre en écho avec l'étude du Collectif de Recherches et d'Etudes Sanitaires Sociales et Economiques (Collectif CRESSE) sur la préfiguration d'une plateforme nationale de ressources Ateliers Santé Ville, commandée par le Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SG-CIV).

PERSPECTIVES POUR 2011

L'année 2010 a marqué la création de l'Atelier Santé Ville du 19^{ème} arrondissement de Paris. Fort du soutien de la mairie d'arrondissement et de l'équipe de développement local, l'ASV est parti à la rencontre des nombreux acteurs du territoire. Des liens ont ainsi été établis avec les équipes de quarante-cinq structures des champs sanitaire, social, éducatif et institutionnel. Dans l'ensemble, les professionnels des quartiers Flandre et Danube-Solidarité se sont montrés motivés et prêts à se mobiliser sur la thématique « santé ». Nombre d'entre eux se sont inscrits aux groupes de travail de l'ASV.

Le début d'année 2011 marquera un « tournant » dans le développement opérationnel de l'ASV 19 : tenue des premières réunions de travail pluri-professionnelles, appui méthodologique au montage de projet auprès des partenaires qui ont sollicité l'ASV, accueil d'un étudiant stagiaire pour la réalisation d'un diagnostic territorial sur la vie affective et sexuelle des jeunes, rencontre et mobilisation de nouveaux acteurs...

Description des actions prévisionnelles pour 2011, par axes de travail :

Vie affective et sexuelle

- Réalisation d'un diagnostic territorial sur la vie affective et sexuelle des jeunes.

Ce travail sera mené par un stagiaire de Master 2 en Géographie de la santé, en collaboration avec la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville.

- Conception et diffusion de supports originaux permettant aux publics de s'approprier l'information concernant les lieux-ressources du territoire en matière de « vie affective et sexuelle ».

Différents supports peuvent être envisagés :

- une brochure d'information par entrées thématiques ;
- une carte d'orientation qui présente géographiquement et thématiquement les structures ressources sur le territoire (par exemple : au 12 rue Gaston Tessier, se trouve le Centre de planification et d'éducation familiale, qui aborde les thèmes xxxxx...);
- une manifestation type « forum santé » qui réunit les différentes structures autour de stands, d'animations, de jeux... ;
- un vidéo-reportage réalisé par un groupe de jeunes, mettant en scène les préoccupations des adolescents en matière de sexualité et les ressources disponibles sur le territoire ;
- un outil pédagogique type jeu de plateau, jeu de piste, jeu de rôles, etc. avec des repères géographiques locaux ;

Ces supports d'information seront à destination des jeunes, afin de faciliter leurs démarches de recours à la prévention et aux soins, ainsi que des adultes – parents et professionnels – afin de les guider dans l'orientation et l'accompagnement des jeunes.

- Formation des professionnels du territoire en contact avec les jeunes, à partir de leurs besoins et attentes.

Par exemple : mise en débat des représentations autour de la sexualité, information « technique » sur les thèmes de la contraception, de l'IVG, des IST et du VIH/sida, sensibilisation aux techniques d'animation, « ateliers pratiques »....

- Appui aux acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une action intitulée « Parlez-moi d'amour », à l'occasion de la Saint Valentin.

Partenaires impliqués : Antenne Jeunes Flandre, Maison des Copains de la Villette, Fondation Jeunesse Feu Vert, Espace 19, Centre de planification et d'éducation familiale Curial, Centre social CAF Tanger, Cité de la Santé, CRIPS Ile-de-France.

- Animation d'un groupe de travail thématique, rassemblant des professionnels des champs sanitaire, social, éducatif...

Santé psychosociale

- Animation d'un groupe de travail thématique, rassemblant des professionnels des champs sanitaire, social, éducatif...
- Elaboration collective de projets autour d'axes prioritaires : le repérage et l'orientation des personnes en situation de souffrance psychosociale, « l'aller vers » les personnes en souffrance, le renforcement des compétences psychosociales des individus, etc.

Santé et insertion professionnelle

- Mise en œuvre d'une réflexion sur les enjeux de cette thématique, avec les acteurs locaux de l'insertion professionnelle : état des lieux des besoins, demandes, pistes d'action....

Autres problématiques liées à la santé

- Appui méthodologique aux acteurs locaux (notamment le Centre sociale et culturel Danube, l'équipe de prévention spécialisée Feu vert 19^{ème} ...) dans la mise en œuvre d'actions sur des thématiques diverses telles que le sommeil, l'hygiène de vie, la prévention des accidents domestiques...
- Accompagnement des acteurs locaux mobilisés sur le sujet « Santé et discriminations » dans le cadre de la semaine contre les discriminations qui se déroulera du 16 au 21 mai 2011 dans le 19^{ème} arrondissement (en lien avec la coordinatrice du Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi dans le 19^{ème} arrondissement).

Sensibilisation à la démarche ASV et communication

- Intervention de l'ASV au sein de différentes instances : Géographie de la Santé – Paris X Nanterre La Défense, Commission Territoriale Insertion 10^{ème} – 19^{ème} ...

- Participation de l'ASV aux Fêtes de quartier de Flandre et de Danube-Solidarité, au Forum santé du 19^{ème} arrondissement, au Forum des associations du 19^{ème} arrondissement.
- Participation de l'ASV aux projets « Ville Vie Vacances », qui se dérouleront durant l'été sur les quartiers Flandre et Danube-Solidarité.
- Création d'un site internet destiné notamment aux professionnels et aux habitants des quartiers concernés.
- Initiation d'une lettre d'information sur l'actualité de l'ASV.

ANNEXES

- Compte-rendu du premier comité de pilotage de l'ASV 19 (5 novembre 2010)
- Compte-rendu de la réunion d'information aux acteurs locaux (2 décembre 2010)
- Fiches-actions contribuant à l'évaluation de l'ASV 19 :
 - Matinée de restitution auprès des acteurs locaux
 - Création d'une plaquette de présentation de l'ASV 19
 - Création d'outils de communication ASV parisiens
 - Dynamique Ateliers Santé Ville d'Ile-de-France
 - Renforcer les collaborations ASV/SSDP
- Plaquette de présentation de l'ASV 19

COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE
ATELIER SANTE VILLE PARIS 19
5 NOVEMBRE 2010

Participant(e)s :

- **Gaël Cocault**, Coordinatrice de territoire Nord/Est, Département Prévention et promotion de la santé – ARS Ile-de-France
- **Maria-Luciana Ceretti**, Chargée de mission, Délégation territoriale de Paris – ARS Ile-de-France
- **François Guette**, Délégué du Préfet – Préfecture de Paris
- **Arlette Cecchi-Tenerini**, Infirmière de Santé publique, Direction départementale de la cohésion sociale – Préfecture de Paris
- **Catherine Jouaux**, Chef de projet, Mission de Prévention des toxicomanies – DASES
- **Judith Herpe**, Chef de Cabinet de Jean-Marie Le Guen, Adjoint au Maire de Paris chargé de la Santé publique et des Relations avec l'AP-HP
- **Cyril Egner**, Chef de Cabinet de Gisèle Stievenard, Adjointe au Maire de Paris chargée de la Politique de la Ville
- **Léa Filoche**, Conseillère déléguée chargée des droits de l'Homme, de la lutte contre les discriminations et de la citoyenneté et de la Politique de la Ville – Mairie 19^{ème}
- **Christophe Najem**, Conseiller délégué chargé de la santé et de la lutte contre la toxicomanie – Mairie 19^{ème}
- **Dounia Driss**, Chargée de mission Solidarité, lutte contre les exclusions, santé, toxicomanie, petite enfance, famille – Mairie 19^{ème}
- **Mounira Méhiri**, Chargée de mission Santé et Développement social – DPVI
- **Nicolas Billotte**, Chef de projet 19^{ème} – DPVI
- **Christian Brûlé**, Directeur Général – APSV
- **Marie-Dominique Moreau**, Responsable formation – APSV
- **Yves Jammet**, Coordinateur formation – APSV
- **Cécilia Giles**, Coordinatrice – ASV 19^{ème}

Excusé(e)s :

- **Salima Deramchi**, Coordinatrice Ateliers Santé Ville parisiens – DASES

Ordre du jour :

- (1) Historique de la démarche ASV dans le 19^{ème} arrondissement
- (2) Perspectives pour 2011 – axes de travail prioritaires
- (3) Autres éléments de discussion

(1) Historique de la démarche ASV dans le 19^{ème} arrondissement

L'Equipe de développement local (EDL) a réalisé en 2003-2005 un diagnostic auprès des professionnels – généralistes et spécialistes – intervenant dans les domaines sanitaires et sociaux. En 2007, à l'occasion de la rédaction du projet de territoire Riquet Stalingrad, des habitants ainsi que des professionnels ont été consultés dans le cadre des « ateliers de l'avenir », sur différentes thématiques dont la santé.

Suite à ces diagnostics, deux groupes de travail ont été constitués sur des problématiques de santé identifiées comme prioritaires :

- la souffrance psychique
- l'éducation pour la santé – nutrition

(2) Perspectives pour 2011 – axes de travail prioritaires

❖ Axe thématique « Santé psychosociale » :

Les deux diagnostics réalisés sur les sites Politique de la Ville ont fait émerger la santé psychosociale comme une problématique de santé extrêmement importante. Le groupe de travail « souffrance psychique », composé d'acteurs institutionnels et associatifs, s'est réuni 11 fois (décembre 2008-juin 2009) afin de dégager des pistes d'action pour l'Atelier Santé Ville.

L'objectif est désormais de reformer un groupe de travail sur cette thématique, et d'établir les priorités en termes d'action.

Le Cabinet de J.M. Le Guen a relevé qu'il y a une vraie demande d'intervention concernant la souffrance psychique et psychosociale des jeunes (retours de la Direction de la Jeunesse et des Sports).

❖ Axe « Vie affective et santé sexuelle » :

Cette thématique, qui n'a pas été développée dans les diagnostics de 2005 et 2007, semble pertinente à double-titre :

- elle répond à une demande d'intervention exprimée par les professionnels des quartiers Flandre et Danube en contact avec les jeunes (centre d'animation, antennes jeunes, club de prévention...), lors d'entretiens avec la coordinatrice ASV.
- elle s'inscrit dans une dynamique parisienne de travail sur la santé des femmes (articulation avec les autres ASV parisiens).

L'intérêt d'aborder les questions de sexualité avec les pré-adolescents (10-14 ans) a été largement discuté. La France est en effet en retard sur nombre de pays européens en matière d'éducation à la sexualité.

Cette thématique pourrait être abordée à travers des questions telles que l'amour, la relation à l'autre, etc. L'association « je. tu. il... » est une structure-ressource en la matière.

La Cité des Sciences et de l'Industrie (CSI) a accueilli une exposition temporaire « Zizi sexuel, l'expo : l'amour et la sexualité expliqués aux pré-ados ».

Il serait intéressant de prendre contact avec la CSI afin d'avoir un retour qualitatif sur les retombées de cette exposition, à Paris et si possible dans les autres villes où l'exposition a été présentée. A ce titre, Christian Brûlé a rappelé les liens forts qui unissent l'APSV aux autres établissements du Parc de la Villette, et l'accès facilité de l'Atelier Santé Ville auprès de ces ressources.

❖ **Axe transversal « Accès aux droits / accès aux soins / accès aux dépistages » :**

Il a été souligné que les Ateliers socio-linguistiques (ASL) peuvent être une bonne « porte d'entrée » pour aborder la question de l'accès aux droits.

(3) Autres éléments de discussion

❖ **La nutrition (alimentation et activité physique) :**

Le diagnostic réalisé en 2005 par l'EDL avait fait émerger la nutrition comme une problématique de santé prioritaire sur le 19^{ème} arrondissement. Une réponse a depuis été apportée par la Ville de Paris, qui a choisi le 19^{ème} comme arrondissement pilote du programme Paris Santé Nutrition.

Dans un souci de cohérence et de lisibilité pour les partenaires, il a été décidé que Paris Santé Nutrition serait le « référent nutrition » dans le 19^{ème} arrondissement, et assurerait la coordination sur cette thématique.

❖ **Les toxicomanies :**

Une recherche-action « Prévention des conduites à risques Paris 19^{ème} », financée par la Mission de prévention des toxicomanies de la DASES et la Mairie de Paris, a été réalisée entre décembre 2008 et décembre 2009.

Suite à cette recherche-action, un groupe de travail sur l'entrée des jeunes dans le trafic a été constitué avec des partenaires du 19^{ème} arrondissement. Il s'est réuni deux fois. Il semble pertinent pour l'ASV d'être associé à ce groupe de travail.

❖ **La démarche participative :**

L'association Sœur Emmanuelle (ASMAE) a été citée comme acteur-ressource pour mener à bien des actions participatives (contact : Christophe Jibart).

❖ **Le diagnostic continu des questions de santé sur le territoire :**

Il a été décidé d'ajouter le « diagnostic continu » comme axe transversal pour l'année 2011.

Le travail avec les différents partenaires permettra d'actualiser en permanence la connaissance des questions de santé sur les quartiers Politiques de la Ville du 19^{ème} arrondissement.

❖ Divers

La nécessité pour l'Atelier Santé Ville de disposer de locaux pouvant accueillir un(e) stagiaire a été évoquée.

Relevé de décision de ce premier comité de pilotage

-

Axes de travail validés pour 2011 :

➤ *Axes thématiques :*

- Santé psychosociale
- Vie affective et santé sexuelle

➤ *Axes transversaux :*

- Accès aux droits / accès aux soins / accès aux dépistages
- Diagnostic continu

**PROCHAIN COMITE DE PILOTAGE
ASV PARIS 19
JUN 2011**

REUNION DE RESTITUTION – OINTS ESSENTIELS
« ATELIER SANTE VILLE »
2 DECEMBRE 2010, MAIRIE 19EME

Participant(e)s :

- **Rachel Guichard**, Chef de service CAARUD Kaléidoscope – rachel.guichard@groupe-sos.org
- **Vanessa Vertueux**, Educatrice CAARUD Kaléidoscope
- **Fatima Idres**, Responsable Antenne Jeunes Solidarité – ajsolidarite@laligue.org
- **Véronique Hallak**, Directrice Centre d'animation Mathis – vhallak@laligue.org
- **Sophie Petru**, Responsable Antenne Jeunes Flandre – ajflandre@laligue.org
- **Laurence Funai**, Educatrice Jeunes enfants Centre social CAF
- **Nora Belizidia**, Chef de projet PSN 19^e Mairie 19^e – nora.belizidia@paris.fr
- **Sylvie Ullmann**, Directrice L'Epoc – syullm@aol.com
- **Florence de Grammont**, Coordinatrice pédagogique ACERMA – acerma.asso@yahoo.fr
- **Yamina Tizanlone**, Stagiaire ACERMA
- **Amina Shabou**, Coordinatrice Santé FTCT – sante@ftcr.eu
- **Aurélie Mignot**, Apprentie DPVI Ville de Paris – aurelie.mignot2@paris.fr
- **Claude Cormier**, Directeur PPE/CLIC 19^e – claudcormier@wanadoo.fr
- **Gaël Cocault**, Coordinatrice Nord/Est ARS Délégation territoriale de Paris – gael.cocault@ars.sante.fr
- **Luciana Ceretti**, Chargée de mission ARS Délégation territoriale de Paris – marialuciana.ceretti@ars.sante.fr
- **Paul Jacquin**, Chef de projet Maison des Adolescents Robert Debré – paul.jacquin@rdb.aphp.fr
- **Sandrine Fortunée**, Chef de service Coordination Toxicomanies – fortunee.sandrine@coordtox.org
- **Thamilla Ait Ali**, Chargée d'études Coordination Toxicomanies – aitali.thamilla@coordtox.org
- **Caroline Richard**, Chef de service Coordination Toxicomanies – richard.caroline@coordtox.org
- **Clélia Gasquet**, Enseignant chercheur Université Paris X Laboratoire Espace Santé Territoires – cleliagasquet@yahoo.fr
- **Christine Colas**, Infirmière Centre de planification Curial – christine.colas@paris.fr
- **Sylvain Muamba**, Educateur AJAM – ajam75019@yahoo.fr
- **Merieme Ben Selloun**, Stagiaire ES AJAM – ajam75019@yahoo.fr
- **Marie-Noëlle Jarzebowski**, médecin coordonateur 19^e santé scolaire DASES – marie-noelle.jarzebowski@paris.fr
- **Christophe Najem**, Conseiller délégué chargé de la santé et de la lutte contre la toxicomanie Mairie 19^{ème} – christophe.najem@paris.fr
- **Dounia Driss**, Chargée de mission Solidarité, lutte contre les exclusions, santé, toxicomanie, petite enfance, famille Mairie 19^{ème} – dounia.driss@paris.fr
- **Sébastien Arvis**, Chef de projet adjoint DPVI Ville de Paris – sebastien.arvis@paris.fr

- **Agnès Janssen**, Chargée de développement local Flandre DPVI Ville de Paris – agnes.janssen@paris.fr
- **Yves Jammet**, Coordinateur formation APSV - yjammet-lavillette@apsv.fr
- **Cécilia Giles**, Coordinatrice ASV 19^{ème} – cgiles@apsv.fr

Ordre du jour :

- (1) Historique de la démarche ASV dans le 19^{ème} arrondissement
- (2) Perspectives pour 2011 – axes de travail prioritaires validés par le comité de pilotage
- (3) Thématiques de travail non retenues
- (4) Méthodologie de travail de l'ASV

(1) Historique de la démarche ASV dans le 19^{ème} arrondissement

Rappels généraux sur le dispositif

Les Ateliers Santé Ville (ASV) sont le dispositif opérationnel du volet « santé » du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), dans le cadre de la Politique de la Ville.

Ils sont une instance locale de concertation, d'élaboration et de déclinaison des programmes locaux de santé publique. Les ASV fonctionnent sur la base d'un large partenariat des acteurs sanitaires et sociaux permettant une coordination des dispositifs, des initiatives et des actions, ainsi que l'élaboration continue d'un projet partagé.

Au titre de la lutte contre les exclusions, les ASV ont pour vocation de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, en favorisant l'accès à la prévention et aux soins des populations les plus fragiles.

Les Ateliers Santé Ville parisiens

Quatre autres ASV existent à Paris, dans les 13^{ème}, 14^{ème}, 18^{ème} et 20^{ème} arrondissements. Tous sont portés par une association.

Pour la création d'un ASV dans le 19^{ème} arrondissement

L'Equipe de développement local (EDL) a réalisé en 2005 un diagnostic auprès des professionnels – généralistes et spécialistes – intervenant dans les domaines sanitaires et sociaux. En 2007, à l'occasion de la rédaction du projet de territoire Riquet Stalingrad, des habitants ainsi que des professionnels ont été consultés dans le cadre des « ateliers de l'avenir », sur différentes thématiques dont la santé.

Ces travaux ont mis en lumière la nécessité d'accompagner les populations les plus vulnérables vers les soins et de favoriser leur accès aux programmes de prévention par des actions de proximité.

Deux groupes de travail ont été constitués sur des problématiques de santé identifiées comme prioritaires sur l'arrondissement :

- la souffrance psychique
- l'éducation pour la santé – nutrition

L'objectif des réunions de travail (qui se sont tenues entre décembre 2008 et juin 2009) était d'affiner le diagnostic et d'élaborer des pistes d'action à mettre en œuvre collectivement une fois que l'ASV serait créé.

A la suite de ces réunions, l'EDL a rédigé le document-cadre présentant la démarche ASV dans le 19^{ème} (juillet-décembre 2009). Ce document-cadre a donné lieu à une validation administrative par la Ville et par l'Etat au premier semestre 2010.

La procédure de recrutement menée en mai-juin a permis de recruter la coordinatrice, qui a pris ses fonctions le 17 août 2010.

(2) Perspectives pour 2011 – axes de travail prioritaires validés par le comité de pilotage

Le comité de pilotage de l'ASV – composé de représentants de l'Agence régionale de santé (ARS), de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), de la Direction des affaires sociales, de l'enfance et de la santé (DASES), de la Mairie de Paris (cabinet « Santé », cabinet « Politique de la Ville », Délégation à Politique de Ville et à l'Intégration – DPVI), de la Mairie du 19^{ème} arrondissement (élu « Santé » et élue « Politique de la Ville ») et de l'APSV – s'est réuni pour la première fois le 5 novembre dernier afin de valider politiquement les grands axes de travail pour 2011.

Deux axes thématiques et deux axes transversaux ont été validés :

❖ Axe thématique « Santé psychosociale » :

Le diagnostic et le projet de territoire Riquet Stalingrad ont fait émerger la santé psychosociale comme une problématique de santé extrêmement importante. Le groupe de travail « souffrance psychique », composé d'acteurs institutionnels et associatifs, s'est réuni 11 fois afin de dégager des pistes d'action pour l'Atelier Santé Ville.

Les membres du comité de pilotage de l'ASV se sont largement accordés sur la nécessité de continuer à travailler cette thématique de manière prioritaire.

❖ Axe « Vie affective et santé sexuelle » :

Cette thématique, qui n'a pas été développée dans les travaux de 2005 et 2007, semble pertinente à double-titre :

- elle répond à une demande d'intervention exprimée par les professionnels des quartiers Flandre et Danube en contact avec les jeunes (centre d'animation, antennes jeunes, club de prévention...), lors d'entretiens avec la coordinatrice ASV.
- elle s'inscrit dans une dynamique parisienne de travail sur la santé des femmes (articulation avec les autres ASV parisiens).

L'intérêt d'aborder les questions de sexualité avec les pré-adolescents (10-14 ans) a été largement discuté au comité de pilotage. La France est en effet en retard sur nombre de pays européens en matière d'éducation à la sexualité. Avec ce public, la thématique pourrait être abordée à travers des questions telles que l'amour, la relation à l'autre, etc.

La Cité des Sciences et de l'Industrie (CSI) a accueilli par le passé une exposition temporaire « Zizi sexuel, l'expo : l'amour et la sexualité expliqués aux pré-ados ». Il serait intéressant de prendre contact avec la CSI afin d'avoir un retour qualitatif sur les retombées de cette exposition, à Paris et si possible dans les autres villes où l'exposition a été présentée.

A ce titre, l'APSV dispose d'un accès facilité auprès des ressources du Parc de la Villette.

❖ **Axe transversal « Accès aux droits / accès aux soins / accès aux dépistages ».**

❖ **Axe transversal « Diagnostic continu des questions de santé sur le territoire » :**

Le travail avec les différents partenaires permettra d'actualiser en permanence la connaissance des questions de santé sur le territoire, ainsi que les études réalisées à une échelle plus large (Paris, Ile-de-France). Le site internet de l'Atelier Santé Ville (création début 2011) mettra à disposition de tous cette information actualisée.

(3) Thématiques de travail non retenues pour 2011

❖ **La nutrition (alimentation et activité physique) :**

Le diagnostic réalisé en 2005 par l'EDL avait fait émerger la nutrition comme une problématique de santé prioritaire sur le 19^{ème} arrondissement. Une réponse a depuis été apportée par la Ville de Paris, qui a choisi le 19^{ème} comme arrondissement pilote du programme Paris Santé Nutrition.

Dans un souci de cohérence et de lisibilité pour les partenaires, il a été décidé que Paris Santé Nutrition serait le « référent nutrition » dans le 19^{ème} arrondissement, et assurerait la coordination sur cette thématique (chef de projet 19^{ème} : Nora Belizidia).

❖ **Les toxicomanies :**

Une recherche-action « Prévention des conduites à risques Paris 19^{ème} », financée par la Mission de prévention des toxicomanies de la DASES et la Mairie de Paris, a été réalisée entre décembre 2008 et décembre 2009.

Suite à cette recherche-action, un groupe de travail sur l'entrée des jeunes dans le trafic a été constitué avec des partenaires du 19^{ème} arrondissement. Il s'est réuni deux fois. Il semble pertinent que l'ASV soit associé aux prochaines réunions de ce groupe.

(4) Méthodologie de travail de l'ASV

L'instance privilégiée de réflexion et d'élaboration collective des actions à mener dans le cadre de l'ASV, est le groupe de travail.

Dans un premier temps, deux groupes de travail thématiques seront créés :

❖ **un groupe de travail « Santé psychosociale » :**

Dans la continuité du travail réalisé en amont de la création de l'ASV, un groupe de travail « Santé psychosociale » sera constitué afin d'établir les priorités en termes d'action (que met-on en œuvre en premier lieu, avec quels partenaires, que retravaille-t-on, etc.). Ce sera l'occasion d'accueillir de nouvelles personnes – qui n'ont pas participé aux précédentes réunions de travail – et de réfléchir ensemble à l'organisation du groupe (constitution de sous-groupes par public-cible, par projet, etc.).

Les comptes-rendus des 11 réunions de travail sur la souffrance psychique seront diffusés à l'ensemble des participants, afin de mettre tous les partenaires au même niveau d'information pour la première réunion.

❖ **un groupe de travail « Vie affective et santé sexuelle » :**

La première réunion de travail sur cette thématique aura pour objectifs d'amener les acteurs à mieux se connaître et de réfléchir ensemble aux besoins et aux potentialités d'action. L'organisation générale du groupe sera également définie lors de cette première réunion (constitution de sous-groupes par public-cible, par projet, etc.).

Ce sera également l'occasion de définir ensemble l'organisation et le contenu du projet « vie affective et sexuelle » financé par l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France pour l'année 2011 (cf encadré).

Projet « Vie affective et sexuelle »

Objectifs :

Objectif général :

Permettre aux jeunes des quartiers en Politique de la Ville du 19^{ème} arrondissement de Paris, d'acquérir et de maintenir des comportements de prévention, dans une approche globale d'éducation à la sexualité.

Objectifs spécifiques :

- Augmenter, chez les jeunes, les connaissances et les compétences liées aux différents aspects de la sexualité à l'adolescence.
- Favoriser une meilleure utilisation des services de santé en lien avec les questions de santé sexuelle (contraception, IVG, dépistage des IST et du VIH/sida, etc.).
- Amener les professionnels en contact avec les jeunes à utiliser des supports pédagogiques originaux pour mener des actions de prévention autour de la sexualité.

Activités :

- **Identifier** les ressources et forces en présence sur le territoire en matière de santé sexuelle.
⇒ Réalisation d'un diagnostic territorial sur la thématique « vie affective et santé sexuelle » :

lieux de conseil et de consultation, personnes-ressources, actions en cours ou déjà réalisées sur le territoire, potentialités d'action, etc.

Ce travail sera réalisé par un(e) stagiaire de Master 2 en santé publique, sociologie, développement social urbain, etc., en collaboration avec la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville.

- **Inform**er les jeunes, les parents et les professionnels sur les ressources du territoire à disposition en matière de santé sexuelle.
- ⇒ Conception et diffusion de supports d'information présentant les structures (lieux de conseil et de consultation, notamment gratuits) recensées lors du diagnostic territorial.

Ces supports d'information seront à destination des jeunes, afin de faciliter leur démarche de recours aux soins et à la prévention, ainsi que des adultes – parents et professionnels – afin de les guider dans l'orientation et l'accompagnement des jeunes.

Ces supports d'information différenciés pourront prendre la forme d'un *flyer* pour les jeunes et d'un livret pour les adultes.

Un vidéo-reportage pourrait également être élaboré avec un groupe de jeunes, mettant en scène les préoccupations des adolescents en matière de sexualité et les ressources disponibles sur le territoire.

- **Mobiliser** les professionnels et les habitants des quartiers en Politique de la Ville du 19^{ème} arrondissement, sur les questions de vie affective et sexuelle, autour de la production d'outils pédagogiques.
- ⇒ Constitution d'un groupe projet constitué de professionnels en lien avec les jeunes (des champs sanitaire, social, éducatif, etc.) et d'habitants (jeunes, parents) afin de coproduire des outils d'intervention en éducation à la sexualité.

Les outils créés pourront prendre la forme d'un jeu de plateau, d'un jeu de piste, d'un jeu de rôles, etc.

Ce travail sera appuyé par des intervenants extérieurs (un intervenant sur le volet « démarche participative » et un intervenant sur le volet « conception des outils »).

- **Former** les professionnels et les relais en contact avec les jeunes à la thématique « vie affective et sexuelle » ainsi qu'aux stratégies d'intervention en éducation à la sexualité.
- ⇒ Formation des professionnels du territoire en contact avec les jeunes, à partir de leurs besoins et attentes (par exemple : mise en débat des représentations autour de la sexualité, information « technique » sur les thèmes de la contraception, de l'IVG, des IST et du VIH/sida, sensibilisation aux techniques d'animation, « ateliers pratiques »...).

Ce cycle de formation – 3 jours/6 modules – sera animé par des intervenants extérieurs (professionnel de santé, pédagogue...).

- ⇒ Formation des professionnels du territoire en contact avec les jeunes à l'utilisation des outils pédagogiques élaborés par le groupe projet.

Cette formation se déroulera sur une journée et sera animée par la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville ainsi que des professionnels impliqués dans le groupe projet.

Un comité technique sera chargé du pilotage du projet.

Chaque groupe de travail se réunira toutes les 6 semaines environ, dans un lieu différent (l'idée étant que les participants découvrent à chaque fois une nouvelle structure du territoire).

❖ Tout est à construire ensemble !

L'Atelier Santé Ville se développe avec la participation, l'implication, le savoir-faire et le dynamisme de tous les acteurs des quartiers Flandre et Danube-Solidarité. Tout est à construire ensemble !

Des thématiques prioritaires ont été définies pour 2011 ; néanmoins, toute action de santé sera la bienvenue et la coordinatrice est à votre disposition pour vous accompagner dans le montage et la mise en œuvre d'actions sur toute thématique de santé (recherche de supports d'intervention, d'intervenants, de partenaires, de financements, etc.). A noter qu'une « outill-thèque » est en cours de constitution dans les locaux de l'ASV. Les partenaires pourront ainsi librement emprunter de la documentation, des jeux, etc.

Thématique :	Communication
Titre de l'action :	Matinée de restitution aux acteurs locaux
Objectif stratégique :	Favoriser les partenariats et le travail en réseau
Objectif opérationnel :	Mobiliser les acteurs locaux
Rôle de l'ASV :	Co-organisateur
Coordinateur :	Cécilia Giles
Structure porteuse :	Mairie du 19^{ème} arrondissement / ASV 19 / EDL

Contexte :

A la suite d'un diagnostic santé réalisé sur les quartiers Flandre et Danube-Solidarité, la préfiguration de l'Atelier Santé Ville du 19^{ème} arrondissement a été initiée. L'embauche d'une coordinatrice a permis la mise en place effective et opérationnelle du dispositif en août 2010.

En décembre, une matinée de restitution auprès des acteurs locaux a été organisée à la Mairie du 19^{ème} arrondissement, afin de présenter à ceux-ci les axes prioritaires validés par le comité de pilotage pour l'année 2011.

Cette matinée est intervenue trois mois et demi après la prise de fonction de la coordinatrice ; celle-ci avait alors, à ce moment, déjà rencontré un grand nombre d'acteurs du territoire.

Objectifs de l'action :

- (Re)Présenter le dispositif ASV aux acteurs locaux
- Rappeler l'historique de la démarche dans le 19^{ème} arrondissement
- Informer les acteurs locaux des axes prioritaires validés par le comité de pilotage pour 2011
- Mobiliser les acteurs locaux autour du projet ASV 19
- Amorcer la constitution des groupes de travail thématiques en invitant les acteurs locaux à s'inscrire.

Modalités d'intervention :

Cette matinée de restitution s'est déroulée en mairie d'arrondissement le jeudi 2 décembre 2010.

Présentation à 4 voix :

- Elu en charge des questions de santé, 19^{ème} arrdt : introduction ;
- EDL : rappels généraux sur le dispositif Atelier Santé Ville et historique de la démarche dans le 19^{ème} arrdt ;
- Coordinatrice ASV : présentation des axes prioritaires pour 2011 et de la méthodologie de travail ;
- Association porteuse (APSV) : historique et missions de l'association.

Echanges avec les participants.

Publics concernés :

L'ensemble des acteurs des champs social, éducatif et sanitaire des quartiers en Politique de la Ville du 19^{ème} arrondissement, ainsi que les institutionnels liés à l'ASV : ARS, DDCS, DASES, DPVI...

Partenaires :

Mairie du 19^{ème} arrondissement (Elu en charge des questions de santé) , EDL (référénte santé/éducation)

Structures présentes :

CAARUD Kaléidoscope ; Antenne Jeunes Solidarité ; Centre d'animation Mathis ; Antenne Jeunes Flandre ;

Centre social CAF Tanger ; Paris Santé Nutrition ; L'Epoc ; ACERMA ; FTCT ; DPVI ; PPE/CLIC 19^{ème} ; ARS Ile-de-France ; Maison des Adolescents Robert Debré ; Coordination Toxicomanies ; Université Paris X Laboratoire Espace Santé Territoires ; Centre de planification et d'éducation familiale Curial ; AJAM ; santé scolaire 19^{ème} ; APSV.

Ressources et mises à disposition :

Mise à disposition sans frais d'une salle de la Mairie du 19^{ème} arrondissement.

Bilan et Evaluation :

Nombre d'acteurs présents : 25

Nombre de structures représentées : 19

Nombre d'acteurs qui se sont inscrits aux groupes de travail lors de cette rencontre : 12

Cette matinée de restitution a permis d'informer et de mobiliser un certain nombre d'acteurs locaux autour du projet Atelier Santé Ville, malgré une communication tardive autour de cette rencontre.

Par ailleurs, cet événement a permis d'officialiser la création de l'ASV 19.

Perspectives :

- Groupes de travail thématiques pluriprofessionnels
- Réunion annuelle de restitution auprès des acteurs locaux du travail de l'ASV 19

Thématique :	Communication
Titre de l'action :	Création d'une plaquette de présentation de l'ASV 19
Objectif stratégique :	Favoriser les partenariats et le travail en réseau
Objectif opérationnel :	Mobiliser les acteurs locaux
Rôle de l'ASV :	Initiateur, coordinateur, exécutant
Coordinateur :	Cécilia Giles
Structure porteuse :	ASV 19

Contexte :

Volonté de la coordinatrice de donner une plus grande visibilité à la démarche ASV dans le 19^{ème} arrondissement de Paris.

Objectifs de l'action :

- Présenter le dispositif ASV : cadre institutionnel, association porteuse, territoire d'intervention ;
- Présenter la démarche et les objectifs de l'ASV ;
- Informer les acteurs locaux des axes prioritaires validés par le comité de pilotage pour 2011 ;
- Mobiliser les acteurs locaux autour du projet ASV 19.

Modalités d'intervention :

Co-élaboration de la plaquette de présentation de l'ASV par la coordinatrice et un graphiste :

- rédaction du texte, choix des illustrations et mise en forme du contenu par la coordinatrice ;
- création du logo et mise en page de la plaquette par le graphiste.

Impression à 1 000 exemplaires de la plaquette, pour une large diffusion.

Publics concernés :

L'ensemble des acteurs des champs social, éducatif et sanitaire du territoire parisien, et en particulier ceux exerçant sur les quartiers en Politique de la Ville du 19^{ème} arrondissement, ainsi que les habitants du territoire concerné par l'ASV19.

Partenaires :

Graphiste

Ressources et mises à disposition :

Bilan et Evaluation :

Thématique :	Communication / Sensibilisation à la démarche ASV
Titre de l'action :	Création d'outils de communication ASV parisiens
Objectif stratégique :	Favoriser les partenariats et le travail en réseau
Objectif opérationnel :	Mettre en œuvre des supports de partage d'information, d'expérience et de mutualisation des ressources entre acteurs locaux
Rôle de l'ASV :	Initiateur, coordinateur, exécutant
Coordinateur :	Ateliers Santé Ville : 13^{ème}, 14^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements
Structure porteuse :	Ateliers Santé Ville : 13^{ème}, 14^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements

Contexte :

Une des missions essentielles des ASV est de mobiliser les acteurs locaux afin de développer le travail en réseau. Ainsi, les coordinatrices parisiennes rencontrent-elles régulièrement de nouveaux acteurs afin d'informer sur la démarche ASV. C'est dans ce cadre que les ASV parisiens ont réalisé en 2010 plusieurs outils permettant de communiquer auprès de partenaires locaux ou parisiens sur les Ateliers Santé Ville parisiens, leurs missions, leurs actions, etc.

Objectifs de l'action :

- Faire connaître la démarche ASV ;
- Communiquer sur les missions et les actions portées et coordonnées par les ASV parisiens ;
- Sensibiliser les acteurs locaux aux problématiques liées à la prévention santé sur les territoires en Politique de la Ville ;
- Développer de nouveaux partenariats.

Modalités d'intervention :

Les cinq ASV parisiens ont réalisé deux outils pour communiquer sur la démarche ASV à l'échelle parisienne :

- une vidéo de 3 minutes, disponible sur le site internet de l'ASV 18, dans laquelle les cinq coordinatrices présentent la démarche ASV, ses objectifs, le rôle des coordinatrices et des exemples de projets portés par les ASV ;
- une plaquette de présentation des ASV parisiens réalisée à la demande de la DPVI, qui reprend les missions, les objectifs, et le cadre institutionnel des ASV parisiens, ainsi que des fiches-expériences relatant des actions types menées par les ASV parisiens.

Publics concernés :

L'ensemble des acteurs parisiens : sanitaires, sociaux, de l'éducation, de l'insertion,...

Partenaires :

Ateliers Santé Ville parisiens : 13^{ème}, 14^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements

Les cinq ASV parisiens ont travaillé ensemble à la réalisation de ces outils de communication et de sensibilisation

Ressources et mises à disposition :

Graphiste de l'ASV 18 et graphiste de la DPVI.

Bilan et Evaluation :

Atelier Santé Ville Paris 19

FICHE ACTION

Thématique :	Coordination ASV
Titre de l'action :	Dynamique Ateliers Santé Ville d'Ile-de-France
Objectif stratégique :	Favoriser le partenariat et le travail en réseau
Objectif opérationnel :	Identifier les modifications attendues liées au travail en réseau
Rôle de l'ASV :	Initiateur, coordinateur et animateur
Coordinateur :	Anne Guilberteau, a.guilberteau@croix-saint-simon.org
Structure porteuse :	ASV d'Ile-de-France

Contexte :

A la suite d'échanges avec des coordinatrices des ASV des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis, les coordinatrices des Ateliers Santé Ville du 13, 14, 18 et 20ème arrondissements de Paris ont proposé une rencontre ASV à l'échelle régionale.

Objectifs de l'action :

- Initier une réflexion sur les objectifs d'une éventuelle/future dynamique régionale ;
- Evoquer les attentes de chacun vis-à-vis d'une telle dynamique ;
- S'accorder sur la fréquence et l'objet de rencontres régionales.

Modalités d'intervention :

Les ASV parisiens ont proposé un ordre du jour non exhaustif, et invité les autres coordinateurs/trices à faire des suggestions pour enrichir celui-ci.

Afin de faciliter la centralisation des besoins et propositions, un tableau a été élaboré avec les propositions regroupées par département.

Ce tableau de recueil a servi de base de travail lors de la rencontre.

Publics concernés :

Tous les coordinateurs/trices des ASV d'Ile-de-France.

Partenaires :

Les ASV d'Ile-de-France

Ressources et mises à disposition :

Mise à disposition sans frais d'une salle du SG-CIV.

Bilan et Evaluation :

Nombre de coordinateurs/trices présents : 37

D'une façon générale, il est apparu que les coordinateurs/trices des ASV d'IDF ont des attentes assez différentes selon leur ancienneté, leur formation, leur expérience, etc.

La dimension « technique » et la dimension « politique » sont les deux axes principaux qui sont ressortis de la discussion.

Diverses propositions ont été formulées :

- développer et améliorer le travail en réseau des ASV franciliens ;
- mutualiser les outils, savoirs, savoir-faire et expériences (questionnaires, documents de présentation, actions mises en place, suivi, évaluation...) ;
- élaborer une base bibliographique et statistique partagée ;
- mener une activité de veille sur les financements ;
- organiser des sessions de formation et d'information (Assurance-Maladie, loi Hôpital Patient Santé Territoire, les liens santé/précarité, la santé des migrants, etc.) ;
- penser la représentation des ASV franciliens auprès des partenaires institutionnels (communication, interpellation, plaidoyer...) ;
- être force de proposition auprès des partenaires institutionnels ;
- valoriser la démarche ASV auprès des élus et des habitants ;
- impliquer des partenaires clés des ASV ;
- réfléchir aux liens, aux articulations avec les programmes nationaux et régionaux de santé publique.

Perspectives :

A l'issue de la rencontre, quatre groupes de travail ont été proposés :

- (5) communication (site internet et carte interactive)
- (6) cadre de la coordination IdF
- (7) niveau technique – mallette pédagogique, capitalisation des expériences
- (8) niveau stratégique : les plans et les contrats locaux de santé.

L'idée évoquée était que ces groupes de travail soient interdépartementaux, et que des partenaires puissent y être invités afin de partager leur savoir et leur expérience.

Une nouvelle plénière aura lieu en février 2011, à Colombes, au cours de laquelle une restitution des travaux en groupes de travail sera proposée.

Ce projet de dynamique régionale des ASV entre en écho avec l'étude du Collectif de Recherches et d'Etudes Sanitaires Sociales et Economiques (Collectif CRESSE) sur la préfiguration d'une plateforme nationale de ressources Ateliers Santé Ville, commandée par le Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SG-CIV).

Thématique :	
Titre de l'action :	Renforcer les collaborations ASV-SSDP
Objectif stratégique :	Favoriser les partenariats et le travail en réseau
Objectif opérationnel :	Participer à différents groupes de travail sur des thèmes spécifiques
Rôle de l'ASV :	Co-organisateur, animateur
Coordinateur :	Ateliers Santé Ville : 13ème, 14ème, 18ème, 19ème et 20ème arrondissements
Structure porteuse :	Françoise Morvan, chargée de mission DASES référente DPVI

Contexte :

Demande de Françoise Morvan, chargée de mission DASES référente DPVI, d'organiser une matinée d'échanges entre les coordinatrices des ASV parisiens et les encadrantes SSDP des arrondissements concernés par un Atelier Santé Ville, afin de renforcer les collaborations entre le SSDP et la Politique de la Ville.

Objectifs de l'action :

A partir d'actions de terrain et de problématiques identifiées par les travailleurs sociaux du SSDP :

- Renforcer l'articulation ASV/SSDP
- Elaborer des pistes d'action communes ASV/SSDP
- Et/ou envisager des modalités de travail communes

Modalités d'intervention :

3 réunions de travail préalables :

- 26 août première – Prise de contact entre Françoise Morvan et les coordinatrices des ASV parisiens ;
- 21 septembre – Définition des objectifs de la matinée d'échanges ;
- 22 octobre – Finalisation de l'organisation de la matinée.

Matinée d'échanges le vendredi 10 décembre 2010 – ANNULEE en raison du faible nombre d'encadrantes SSDP disponibles pour cette matinée.

Publics concernés :

Coordinatrices des ASV parisiens et encadrantes SSDP des arrondissements concernés par les ASV.

Partenaires :

DPVI, DASES.

Ressources et mises à disposition :

Mise à disposition sans frais d'une salle de l'Equipe de développement local du 14^{ème} arrondissement.

Bilan et Evaluation :

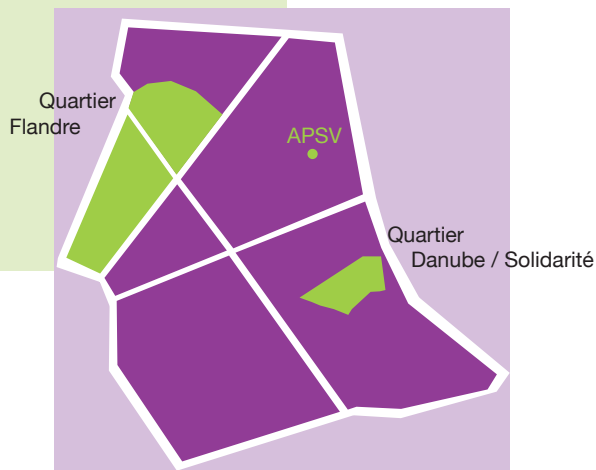
Dispositif

Mis en place en 1999 par le Comité Interministériel à la Ville, les **Ateliers Santé Ville** sont inscrits dans la Loi de santé publique de 2004 et font partie du Plan Régional de Santé Publique (PRSP).

Les **Ateliers Santé Ville** sont le dispositif opérationnel du volet « santé » du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

Le territoire concerné par l'**Atelier Santé Ville** couvre les quartiers en Politique de la Ville du 19^{ème} arrondissement : Flandre et Danube-Solidarité.

Nombre d'habitants : 48 500 environ.



Paris 19

L'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV), qui dispose d'une expérience solide en ingénierie de projet et d'une implantation ancienne dans le 19^{ème} arrondissement, a été sollicitée par la Ville de Paris pour porter l'Atelier Santé Ville.



Cécilia Giles

Coordinatrice Atelier Santé Ville Paris 19^{ème}

APSV - Parc de la Villette

211, avenue Jean Jaurès 75019 Paris

Tel : 01 40 03 77 33

Port : 06 99 68 24 68

Email : cgiles@apsv.fr

Avec le soutien du Département de Paris (DASES) et de l'Etat (Acsé).



Crédit photos : Virginie Salot - Nathalie Prébende - Eric Bony / Mairie du 19^{ème}

“ La santé, c'est l'affaire de tous ! ”

Démarche



“ Réduire
les inégalités sociales
et territoriales
de santé ”

L'**Atelier Santé Ville** est une démarche qui vise à **améliorer l'accès à la prévention et aux soins pour tous**, à **développer le travail en réseau**, et à **créer une culture commune de la santé**.

C'est une démarche **collective** : elle mobilise, forme et accompagne **les habitants, les professionnels et les institutions** des quartiers concernés dans le 19ème arrondissement.

L'**Atelier Santé Ville** est un « outil » à la disposition de tous pour **construire ensemble des actions de prévention santé adaptées aux besoins locaux**.



Objectifs

- **Améliorer la connaissance du territoire en matière de santé** en identifiant les besoins spécifiques de la population et les déterminants de santé liés aux conditions de vie : habitat, emploi, éducation, ressources... ;
- **Développer les partenariats et le travail en réseau** des différents acteurs des quartiers ;
- **Favoriser l'accès à la santé** (droits sociaux, prévention, soins) ;
- **Renforcer les compétences des acteurs locaux** (formation, information autour de la santé) ;
- **Développer la participation active des habitants** dans la réalisation d'actions de santé.



Axes de travail



Des axes thématiques :

- Santé psychosociale
- Vie affective et sexuelle

Des axes transversaux :

- Diagnostic continu des besoins et enjeux locaux en matière de santé
- Accès aux droits, aux soins et aux dépistages

Et d'autres axes que nous identifierons ensemble au fil de l'action...



*L'**Atelier Santé Ville** se développe avec la participation, l'implication, le savoir-faire et le dynamisme de tous les acteurs - professionnels et habitants - des quartiers concernés.*